

# Rapport sur la situation en matière de développement durable

2025

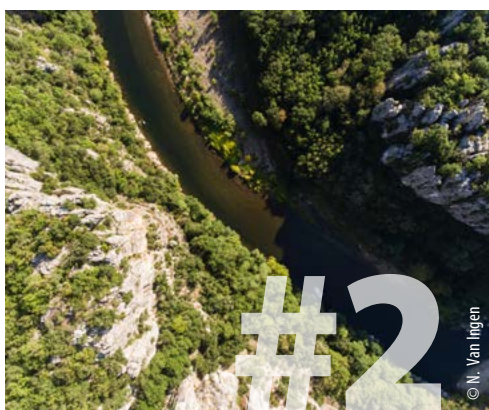




# Sommaire

## 4 Préambule

Contexte général  
Cadre réglementaire



## 7 Le Département, acteur du développement durable

- 9 Plan d'action énergie climat (PAEC)
- 10 Consommations en énergie
- 14 Déplacements et mobilités
- 16 Développement de modes de production et consommations responsables
- 19 Modernisation et accompagnement des services

## 23 Le Département, partenaire des territoires durables

- 24 Développement de modes de production et consommations responsables
- 27 Déplacements et mobilités
- 28 Préservation des milieux et des ressources
- 31 Culture, sport, jeunesse : leviers du développement durable
- 33 Santé, solidarité territoriale et cohésion sociale

## 37 Annexes

- 38 Lexique du développement durable



# Préambule

**L**e Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable (RDD) du Département de l'Ardèche met en évidence l'intégration des principes du développement durable dans l'ensemble des politiques départementales. Il présente, par thématique, les actions menées au bénéfice des Ardéchois ainsi que celles appliquées aux pratiques internes de la collectivité.

## Il a pour vocation de présenter la démarche et ses finalités :

- **Rendre compte** de l'intégration du développement durable dans les politiques départementales.
- **Inform**er sur les actions menées pour les habitants et en interne.
- **Respecter** les obligations légales en matière de développement durable.
- **Orienter** les futures démarches et améliorer les pratiques.

Ce rapport rappelle le cadre réglementaire applicable à la collectivité et son adaptation aux enjeux spécifiques de l'Ardèche. Il met en avant les objectifs majeurs : réduction des émissions de gaz à effet de serre, amélioration de l'efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables, limitation de la consommation foncière et promotion du recyclage, du réemploi et de la valorisation des ressources.

En 2023, le Département a adopté son Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ainsi que le Plan d'action énergie climat (PAEC), documents réglementaires déposés auprès de l'ADEME, qui traduisent l'engagement fort du Conseil départemental pour une mise en œuvre concrète et territoriale du développement durable.

La mise à jour du BEGES a été engagée en avril 2025 et se poursuivra en 2026, avec les ajustements du PAEC. Ce dernier intégrera **un volet résilience**, afin de renforcer la capacité du territoire à s'adapter aux impacts du changement climatique et aux crises futures, tout en consolidant la cohérence des actions et en intégrant les évolutions réglementaires et territoriales.

Ce rapport intègre les données de 2025 et présente des perspectives pour 2026. Il s'organise en deux parties :

- Le Département, acteur du développement durable : les pratiques internes de la collectivité.
- Le Département, partenaire des territoires durables : les actions conduites par le Département au titre de ses compétences et à destination des territoires.

# CONTEXTE

## général et cadre réglementaire

### CONTEXTE MONDIAL

- ↙ **+ 1,1°C** : hausse de la température moyenne de surface mondiale par rapport à la période préindustrielle (cause principale : émissions de GES d'origine humaine).
- ↙ **+ 1,5°C dès le début des années 2030** : niveau de réchauffement attendu (selon les modèles climatiques).
- ↙ **Pour rester dans l'objectif 1,5–2°C** (Accord de Paris) : nécessité d'accélérer immédiatement la baisse des émissions :
  - - 55 % d'émissions dès 2030
  - Neutralité carbone dès 2050
- ↙ **Extrêmes climatiques** (canicules, pluies torrentielles, sécheresses, incendies...) : plus intenses, plus fréquents, plus longs.
- ↙ **Retarder l'adaptation** : compromet l'efficacité, réduit le potentiel et augmente le coût des politiques d'adaptation.
- ↙ **3,3 à 3,6 milliards de personnes** : vivent dans des contextes très vulnérables au changement climatique.



## #1 – PRÉAMBULE

### CONTEXTE EUROPÉEN

#### Le Pacte vert pour l'Europe

##### Objectifs structurants du Pacte vert pour l'Europe :

- Neutralité climatique en 2050.
- - 55 % d'émissions de GES en 2030 (par rapport à 1990).



##### Mesures phares citées :

- ↘ 40 % d'énergies renouvelables en 2030 (mentionné comme un doublement).
- ↘ Bâtiments plus économes d'ici 2030 ; objectif final : bâtiments à émissions nulles d'ici 2050.
- ↘ Fin de la vente des véhicules thermiques en 2035 (essence ou diesel).
- ↘ Déploiement d'infrastructures de carburants alternatifs.
- ↘ Refonte du marché du carbone (baisse des quotas / hausse du prix).
- ↘ Répartition des efforts climatiques entre États membres.

#### 2025 : renforcement du PNACC 3 (Plan national d'adaptation au changement climatique)

↘ **Mars 2025** : annonce du PNACC 3

↘ **Basé sur une trajectoire de réchauffement de référence :**

- + 4 °C d'ici 2100 (France)
- Équivalences indiquées : + 2 °C mondial ; + 2,7 °C à l'horizon 2050

↘ **Volet financier renforcé (montants cités) :**

- **Fonds Barnier** : 300 M€ (+75 M€ vs 2024).
- **Fonds vert** : 260 M€ dédiés à l'adaptation.
- **Agences de l'eau** : 1 Md€, dont 40 % pour des solutions fondées sur la nature.
- **30 M€** ciblés sur la prévention du retrait-gonflement des argiles.

##### 5 axes stratégiques :

1. Protection des populations face aux extrêmes (canicules, inondations, feux...).
2. Résilience des territoires/infrastructures/services essentiels (territorialisation via COP régionales + référents "adaptation" au niveau préfectoral).
3. Adaptation des activités humaines (études de vulnérabilité climatique exigées pour grandes entreprises et opérateurs vitaux).
4. Protection des patrimoines naturels et culturels.
5. Mobilisation de toutes les forces vives (État, collectivités, acteurs économiques, citoyens) + approche collaborative.



# LE DÉPARTEMENT, acteur du développement durable



© Guillaume Falchiron

## CHIFFRES CLÉS 2025

**34** élus  
50 % de femmes  
et 50 % d'hommes

**1 969** agents  
tous statuts confondus

**1 468** agents sur  
effectif permanent (814 femmes  
et 654 hommes)

**692** agents  
pratiquant du télétravail  
(78,48 % de femmes et  
20,52 % d'hommes)

**105** bâtiments  
départementaux dont  
75 recevant du public (ERP)  
et 37 soumis au décret  
tertiaire.

**90 %**  
des marchés publics (fournitures,  
services et travaux) incluent des  
critères environnementaux et  
95 % des critères sociaux.

Intégrer les enjeux écologiques et énergétiques dans la gestion du patrimoine bâti, ainsi que dans les modes de fonctionnement internes de la collectivité, constitue un levier majeur pour inscrire l'action publique dans une dynamique cohérente et efficace de développement durable. Cette démarche vise à allier qualité et performance, au service aussi bien des usagers que des agents du Département.

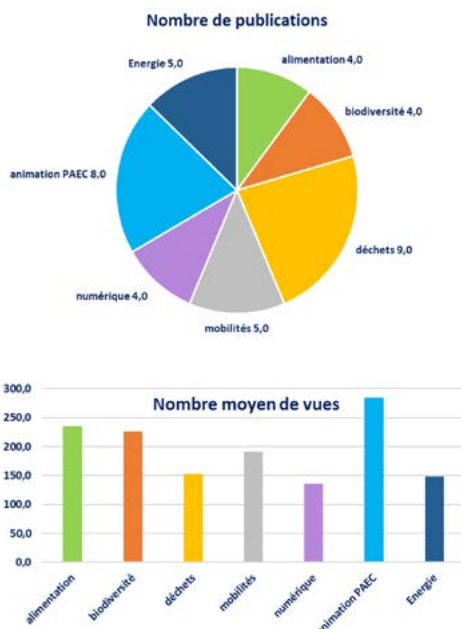
# PLAN D'ACTION ÉNERGIE CLIMAT (PAEC)

En 2025, la mise en œuvre du Plan d'action énergie climat (PAEC), voté par le Département en mars 2023, s'est poursuivie conformément à la trajectoire définie. Cette année a permis de consolider les actions engagées en 2023-2024 et d'amorcer une réflexion sur les ajustements à venir, prévus en 2026, afin de renforcer l'efficacité du dispositif.

Les initiatives se sont déployées dans les différentes thématiques : alimentation durable dans les collèges, mobilités douces, économies d'énergie, sobriété des achats, préservation des ressources, gestion des déchets et sobriété numérique. Tout au long de l'année, des actions de sensibilisation ont été menées pour fédérer l'ensemble des agents autour des objectifs du PAEC et des actions phares, favorisant une dynamique collective indispensable à la réussite de la transition énergétique et climatique. La mise en œuvre du PAEC se poursuivra jusqu'en 2030, avec des ajustements programmés pour consolider la trajectoire vers la neutralité carbone à l'horizon 2050.

## Volet communication-sensibilisation

- 📌 **Journées de sensibilisation** : L'organisation de temps de sensibilisation se poursuit avec 6 journées organisées en 2025.
- 📌 **Les jeudis du PAEC** : Les publications continuent également avec une quarantaine d'articles publiés en 2025 qui ont totalisé près de 8 000 vues, soit 3 000 de plus qu'en 2024 pour le même nombre de parutions. Ces articles portaient sur 7 thématiques du plan d'action.



## PERSPECTIVE 2026

- ▶ **Finaliser l'évaluation et la mise à jour du BEGES** grâce à la collecte des données réalisée en 2025 qui a permis de disposer d'informations fiables pour évaluer l'empreinte carbone de nos activités. Cette collecte tient compte du nouveau périmètre entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023, suite à la publication du décret n°2022 982 du 1<sup>er</sup> juillet 2022 intégrant les émissions indirectes significatives.
- ▶ **Évaluer et ajuster le PAEC** : des groupes de travail ont été constitués afin de travailler en 2026 sur les ajustements du PAEC. Leur rôle sera d'analyser les résultats issus du BEGES, d'identifier les leviers d'amélioration et de définir de nouvelles actions à mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs climatiques. Cette démarche collaborative garantit une cohérence entre le bilan carbone et les actions prévues dans le PAEC.
- ▶ Les ajustements porteront sur l'intégration de nouvelles thématiques dans le volet atténuation (l'eau et la biodiversité par exemple) et intégrera également un nouveau volet « résilience » qui conduira à mener une réflexion sur l'adaptation de nos politiques publiques au dérèglement climatique.

# CONSOMMATIONS EN ÉNERGIE

## AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

Le Département a engagé une dynamique de transition énergétique de ses bâtiments, en particulier pour les 37 soumis aux exigences du Décret Tertiaire qui fixe un objectif de réduction de 40 % des consommations énergétiques pour les bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup> d'ici 2030.

Cette dynamique poursuit 3 objectifs : réduire les consommations d'énergie, réduire la dépendance des bâtiments aux variations du coût de l'énergie et produire des énergies renouvelables.

### Action — Remplacement des appareils de production et des équipements

En 2025 les travaux de remplacement des appareils de production se poursuivent et contribuent à l'atteinte des objectifs de développement durable tout en dégagant des économies financières significatives :

- ↳ Remplacement des 3 nouvelles chaudières les plus énergivores pour un montant de 142 933 €.
- ↳ Gain énergétique de 54 MWh.
- ↳ 6 000 € d'économies théoriques par an car installation au dernier trimestre 2025.
- ↳ Sites concernés : collèges La Lombardière à Annonay, Alex Mezenc au Pouzin et CER de Saint-Cirgues-en-Montagne.
- ↳ Gain CO<sub>2</sub> : 12 Teq CO<sub>2</sub>/an.

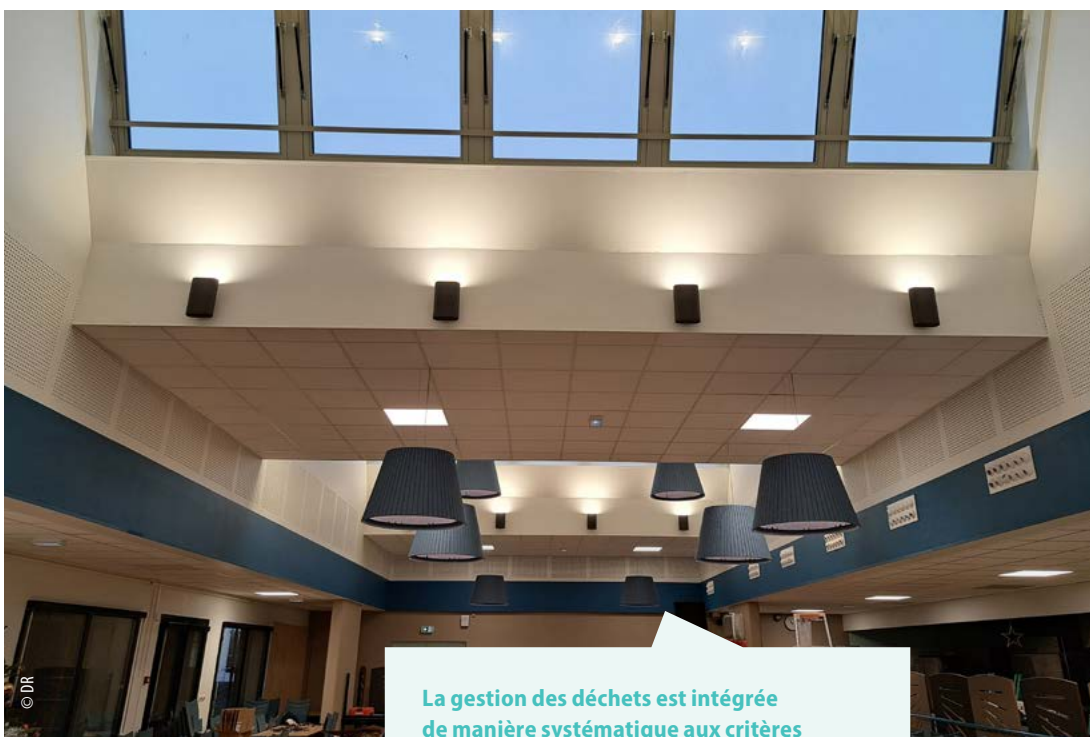


## Action — Travaux de rénovation thermique des bâtiments

La direction des bâtiments poursuit les opérations de rénovation thermique avec, cette année 2025, le démarrage de 2 chantiers d'envergure :

- ↳ La rénovation thermique du collège du Laoul à Bourg-Saint-Andéol pour près de 4,5 M€ HT.
- ↳ La rénovation thermique du collège de Jastres à Aubenas pour 2,5 M€ HT.

Ces deux opérations sont largement cofinancées et visent à réduire de 60 % les consommations énergétiques de ces deux bâtiments en améliorant leur confort thermique.



La gestion des déchets est intégrée de manière systématique aux critères techniques d'attribution des marchés de travaux, compte tenu de l'impact carbone significatif de ce type de prestations. Par exemple dans le marché de travaux pour la rénovation thermique du collège Le Laoul à Bourg-Saint-Andéol, le critère « sécurité et gestion des déchets » représentait 10 % de la note finale.

## RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Action — Production et consommation d'énergie renouvelable

La poursuite du déploiement du plan de développement de l'énergie solaire photovoltaïque permet d'augmenter l'autoproduction d'électricité. 4 nouvelles installations livrées en 2025 permettent de produire 220 MWh supplémentaires.

En produisant 396 MWh (dont 297 en autoconsommation) ces opérations permettent une économie financière de 60 000 € par an.



Les sites concernés sont :

- ▶ La maison du Département à Annonay
- ▶ Le collège de la Lombardière à Annonay
- ▶ Le collège Léonce Vieljeux aux Vans
- ▶ La DTAS Centre à Guilherand-Granges



## NUMÉRIQUE : DES SOLUTIONS MOINS ÉNERGIVORES

### Action — Donner une seconde vie aux anciennes tablettes des collègues

La DSN (Direction des services numériques), en partenariat avec Accès Emploi, acteur engagé dans l'inclusion professionnelle en Ardèche, a recyclé une partie des anciennes tablettes des collègues.

Cette démarche de réparation et de reconditionnement, présente deux avantages majeurs :

- **Écologique** : en donnant une seconde vie aux tablettes, nous réduisons les déchets électroniques et contribuons à la préservation de l'environnement. Cette action a permis de valoriser une partie des 720 kg de tablettes collectées ; l'autre partie est implantée dans le circuit D3E (Déchets d'équipements électriques et électroniques).
- **Solidaire** : Accès Emploi accompagne des personnes dans un parcours d'insertion professionnelle, favorisant leur retour à l'emploi grâce à des activités concrètes et porteuses de sens.

### PERSPECTIVE 2026

En 2026, la collectivité mènera une nouvelle **Détox des serveurs afin de réduire le poids du stockage numérique et d'en limiter les impacts financiers et environnementaux. Cette opération, organisée en mars et avril 2026 durant la période mondiale du Clean Up Day, permettra également de sensibiliser les agents aux bonnes pratiques de gestion des données et de poursuivre la démarche de sobriété numérique engagée.**

Pour mémoire, en 2024, 17 Go ont pu être éliminés du serveur dont la capacité est de 14,7 To ce qui en fait un résultat modeste.



### Action — Stratégie intelligence artificielle (IA) : charte éthique sur les usages de l'IA et la gestion des données

Dans un contexte de mutation technologique et d'évolution réglementaire européenne et nationale, le Conseil départemental s'est doté d'un cadre de référence éthique et responsable en matière de recours à l'intelligence artificielle (IA) voté en assemblée plénière le 12 décembre 2025.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'encadrement rigoureux des usages internes de l'IA et de la gestion de la donnée en cohérence avec les valeurs du service public.

Ainsi, cette charte éthique sur les usages de l'IA et la gestion des données a pour ambition d'accompagner la réflexion collective sur les usages présents et futurs de l'IA, tout en posant un cadre clair, lisible et partagé pour toutes les parties prenantes notamment en matière de cadre éthique et juridique, de souveraineté de la donnée, de garantie de la protection des données personnelles, la sécurité des traitements et la transparence des systèmes déployés, des usages responsables, transparents, équitables et durables.

# DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉS

En 2025, le service Garage-Atelier mécanique a poursuivi la modernisation volontariste du parc de véhicules et l'accélération de la transition vers des mobilités plus propres. Les actions engagées cette année ont permis de conjuguer performance opérationnelle, maîtrise des consommations et réduction mesurable des émissions de CO<sub>2</sub>e.

## Action — Un renouvellement important des véhicules anciens

Pour améliorer la fiabilité et réduire les consommations, 27 véhicules légers et utilitaires légers diesel récents ont été acquis pour remplacer des modèles datant de 2009 à 2014.

En parallèle, 6 poids lourds ont été renouvelés, remplaçant des véhicules mis en service entre 2002 et 2008, particulièrement énergivores et coûteux en maintenance.

Ce seul renouvellement permet d'estimer une économie annuelle d'environ 6 200 litres de gazole.

## Action — Une flotte à faibles émissions désormais plurielle

La collectivité compte désormais 71 véhicules à faibles émissions, contre 38 en 2024. Ils représentent 15 % de l'ensemble des véhicules légers et utilitaires légers. Cette flotte diversifiée comprend :

- 22 vélos à assistance électrique,
- 4 scooters électriques,
- 29 véhicules légers électriques,
- 10 utilitaires électriques,
- 1 fourgon-benne électrique,
- 5 hybrides rechargeables.

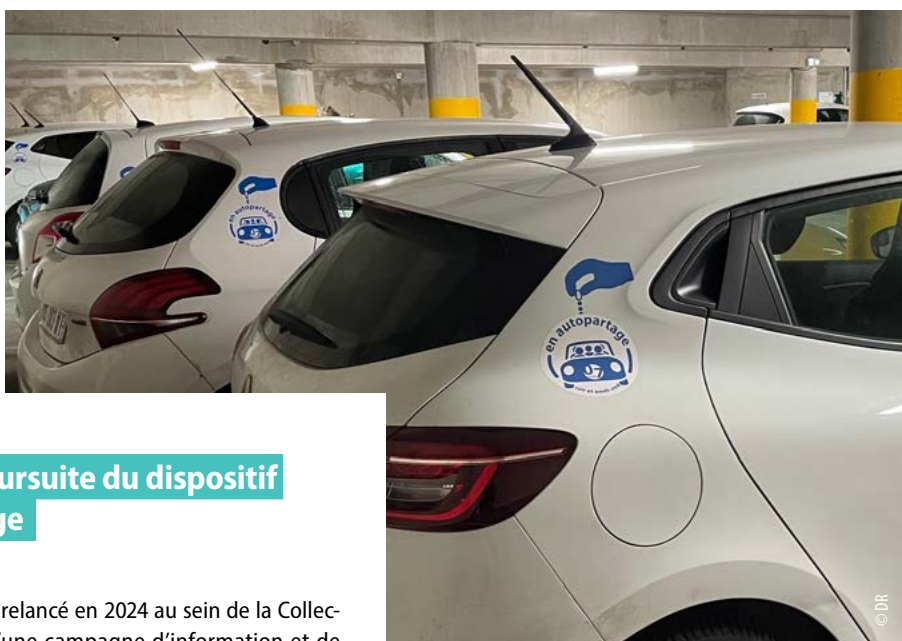
Grâce à ces équipements, la collectivité économise chaque année plusieurs dizaines de milliers de kilomètres effectués en motorisation thermique.



## EN CONCLUSION UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL TRÈS SIGNIFICATIF

En cumulant l'effet du renouvellement de la flotte thermique, du développement de la mobilité électrique et des mobilités douces, la collectivité atteint en 2025 un résultat notable en termes de tonnes CO<sub>2</sub> évitées chaque année mais également sur le volet économie de carburant.

Les actions menées en 2025 démontrent une progression solide et mesurable vers une flotte publique plus durable. L'alliance entre renouvellement des véhicules anciens, développement des mobilités électriques et renforcement des infrastructures permet d'améliorer autant la performance environnementale que la qualité du service rendu et le volume global des carburants consommés. Cette dynamique constitue un socle essentiel pour atteindre les objectifs de baisses énergétiques fixés par la collectivité et par les politiques nationales.



### Action — Poursuite du dispositif d'autopartage

L'autopartage a été relancé en 2024 au sein de la Collectivité par le biais d'une campagne d'information et de communication auprès des agents. Ce dispositif permet aux agents d'utiliser des véhicules de la collectivité les soirs et week-ends, dans un rayon de 50 km, moyennant le paiement d'un forfait kilométrique.

L'objectif de ce dispositif est d'éviter l'achat d'un véhicule supplémentaire par foyer, pour répondre à des besoins ponctuels.

En 2025, 421 autopartages ont été réalisés pour un total de 23 930 kilomètres, ce qui correspond à 0,73 t de CO<sub>2</sub>eq évitées (sur la base des émissions de gaz à effet de serre d'une Clio thermique dues à sa production et son recyclage, hors carburant, qui sont estimées à 0,30 g/km).



# DÉVELOPPEMENT DE MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

## Action — Achats responsables et valorisation des matières à la Médiathèque départementale

- ↳ La réduction des achats d'équipement a permis d'éviter l'acquisition de 34 rouleaux de Filmolux, soit 850 mètres de plastique non consommés.
- ↳ L'achat d'outils d'animation éco-conçus, associé à la réalisation des conditionnements par la ressourcerie de Privas, a permis la valorisation de matières réemployées.

## Action — Optimisation du Plan de classement numérique

La DTAS Centre, en collaboration avec la DSN, a initié la refonte de son plan de classement pour aboutir à une gestion rationnelle des fichiers informatiques. Cette nouvelle gestion permet un gain de temps par un plan de classement clair et identifié par tous et facilite les opérations de mises à jour et d'archivage des données numériques.





## Le Spaser

Le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables

Indicateurs de l'état d'avancement dans la réalisation des objectifs définis par le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) pour un montant total de 71 377 991,09 M€ d'achats et structurés autour de quatre axes majeurs :

### ↘ Social : 59 %

- Conforter le recours aux clauses sociales dans les marchés.
- Poursuivre le recours aux marchés réservés.
- Lutter contre les discriminations F/H, liées au handicap, liées aux origines sociales et géographiques.

### ↘ Environnemental : 45 %

- Intégrer des dispositions environnementales dans 100 % des marchés du Département.
- Réduire les achats du Département par le biais de l'optimisation du réemploi en interne et en externe en favorisant l'économie circulaire.
- Sobriété et responsabilités environnementales.
- Réduire les déchets liés aux achats du Département.

### ↘ Accès à la commande publique : 83 %

- Faciliter l'accès à la commande publique aux TPE/PME.
- Favoriser une dynamique d'interconnaissance et de dialogue prestataires/acheteurs publics.

## Action — Vers un achat public plus responsable

### ↘ Performance sociale et environnementale : 37 %

- Former les agents à la mise en place et au suivi de la performance sociale et environnementale des marchés publics du Département.
- Structurer un réseau de référents internes pour améliorer la Performance sociale et environnementale (PSE).
- Proposer aux entreprises d'interroger leurs pratiques RSE.
- Poursuivre la démarche interne de rationalisation, de modernisation des outils et de sécurisation des procédures.

Dans le cadre du réseau des gestionnaires de la commande publique, une formation sur les fondamentaux des marchés publics a été proposée aux nouveaux encadrants avec, entre autres, l'objectif de renforcer la prise en compte du SPASER et l'intégration systématique de critères de développement durable dans la définition et la passation des marchés.

### PERSPECTIVES 2026

La Direction des affaires juridiques animera, pour les directions opérationnelles, en 2026 un atelier relatif au savoir anticiper les différentes mesures qui vont s'imposer dans le temps et notamment l'obligation de prendre en compte le développement durable dans les conditions d'exécution et critères d'analyse des offres au plus tard au mois d'août 2026.

## Action — Dématérialisation pour améliorer l'efficacité et simplifier les démarches

La Direction des affaires juridiques poursuit l'élaboration de process de modernisation des outils de la commande publique qui agissent en faveur du développement durable : signature électronique des marchés publics, généralisation de MARCO WEB.

## Action — signature convention partenariat SYTRAD & visite de site

Le 30 octobre 2024, lors du 70<sup>e</sup> congrès des maires, le Département et le SYTRAD (Syndicat de traitement des déchets Ardèche et Drôme) ont signé une convention de partenariat. Cette convention a pour objectif d'accompagner le Département dans ses objectifs d'exemplarité et de sensibilisation sur la thématique des déchets.

En 2025, 25 agents ont visité le centre de tri Métropolis à Portes-lès-Valence et plusieurs agents ont également participé à des ateliers réductions des déchets et Escape game déchets lors des journées PAEC.

### Action — Mise en œuvre des boîtes à piles avec le Téléthon

Début 2025, les sites ont vu apparaître des boîtes à piles dans leurs locaux. Ces piles sont collectées par l'AFM Téléthon qui mène un combat contre les maladies génétiques rares, évolutives et lourdement invalidantes. L'association récupère 250 € pour chaque tonne de piles collectée. Cet argent est ensuite réinvesti dans la recherche, les essais thérapeutiques et l'accompagnement familial.

Moins de 4 mois plus tard, 120 kg de piles étaient déjà collectés par l'AFM Téléthon.

1  = 1   
DON  
*de l'énergie pour le Téléthon !*



#### PERSPECTIVE 2026

- ▶ Déploiement progressif du tri sélectif dans les locaux départementaux
- ▶ Poursuite de l'accompagnement des sites lorsque les collectivités locales changent les modalités de collecte des déchets
- ▶ Accompagnement des collèges dans la révision de leur redevance spéciale déchets grâce à la mise en place d'une gestion des biodéchets

# MODERNISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES

## Action — Renforcement du bien-être des agents par l'expérimentation Sport-Santé

L'expérimentation Sport-Santé menée en 2025 au collège Les Trois Vallées de La Voulte-sur-Rhône a contribué à améliorer le bien-être des agents en leur proposant, sur la base du volontariat, des activités physiques simples, accessibles et adaptées, favorisant la prévention des troubles musculosquelettiques et la réduction du stress. Les ateliers proposés étaient organisés autour de plusieurs axes :

- ↳ Relaxation et étirements,
- ↳ Renforcement musculaire,
- ↳ Équilibre et cardio doux (avec le Comité départemental d'éducation physique et de gymnastique volontaire),
- ↳ Préparation physique personnalisée (avec Judo Alliance),
- ↳ Activités ludiques de concentration et de précision (avec le Comité départemental du sport en milieu rural 07-26).



## Action — Compte financier unique 2025 - Extension et intégration renforcée de l'annexe environnementale

Le CFU 2025 constituera la seconde édition intégrant une annexe verte destinée à apprécier l'impact des dépenses départementales sur l'environnement. Cette année, le périmètre de l'analyse connaît un double élargissement : d'une part, l'ensemble des dépenses réelles d'investissement

est désormais pris en compte ; d'autre part, l'évaluation ne se limite plus aux effets liés à l'atténuation du changement climatique, mais s'étend désormais à l'analyse des impacts sur la biodiversité et les écosystèmes.

### Action — Formation à la conduite éco

Depuis novembre 2024, et en application du BEGES, la collectivité a lancé des formations à la conduite éco de manière à limiter les consommations et la consommation des pièces d'usure.

Afin d'éviter le maximum d'émissions de gaz à effet de serre, les premières formations ont été fléchées sur 48 agents "gros rouleurs", c'est à dire les agents parcourant un grand nombre de kilomètres avec les véhicules les plus polluants.

Si les économies de gaz à effet de serre ne pourront être mesurées précisément qu'après une application de plusieurs mois, les retours immédiats et les ressentis des agents sont très positifs. Ils ont qualifié la formation de concrète, pratique et efficace, avec un intérêt à la fois professionnel et personnel. En effet la réduction de consommation de carburant est visible instantanément sur les compteurs des véhicules.

Ces premiers résultats sont très significatifs :



#### 1<sup>er</sup> parcours test réalisé par le stagiaire

##### Résultat obtenus :

Durée du parcours réalisé : 24 min 43 s  
Distance du trajet : 12,8 km  
Vitesse moyenne : 31 km/h  
Consommation moyenne : 6,6 L/100 km  
Distance de freinage : 269 m

#### Formation théorique conduite rationnelle

#### 2<sup>e</sup> parcours test réalisé par le stagiaire avec les commentaires du formateur

##### Résultat obtenus :

Durée du parcours réalisé : 20 min 52 s  
Distance du trajet : 12,8 km  
Vitesse moyenne : 37 km/h  
Consommation moyenne : 5 L/100 km  
Distance de freinage : 417 m

#### Gains entre les 2 parcours :

- ▶ Temps de parcours : **3 min 51 s**
- ▶ Vitesse moyenne : **+ 6 km/h**
- ▶ Consommation moyenne : **- 1,597 L/100 km**
- ▶ Distance de freinage : **+ 148 m**

#### PERSPECTIVE 2026

- ▶ Résultats chiffrés des émissions de gaz à effet de serre évitées un an après la formation de la 1<sup>re</sup> promotion « écoconduite ».
- ▶ Poursuite et amplification de ces formations.

## Action — Organisation d'actions de sensibilisation sur le Plan action énergie climat



Dans le cadre de cette démarche de sensibilisation, l'équipe PAEC s'est associée à plusieurs directions volontaires afin de déployer de nombreuses actions à destination des agents.

Ainsi, en 2025, deux nouveaux outils ont été développés avec l'aide de deux stagiaires en environnement et sont en cours de finalisation :

6 temps de sensibilisation ont pu être organisés tout au long de cette année 2025 soit près de 300 agents sensibilisés.

📌 « **PAEC Atténuation** » est un outil pédagogique conçu pour favoriser l'évolution des pratiques et accompagner la montée en compétence des agents, en lien avec les enjeux de réduction des émissions des gaz à effet de serre. Ce jeu sérieux a pour objectif de valoriser les pratiques mises en œuvre au Conseil départemental. Il permet également aux agents sensibilisés de partager un socle commun de connaissances pouvant les inspirer dans la mise en œuvre d'actions écoresponsables.

Malgré la réduction des budgets, ce résultat a été possible grâce à un fort investissement de l'équipe PAEC. En effet plusieurs actions nécessaires ont permis d'atteindre cet objectif :



- La recherche de partenariats pour bénéficier d'ateliers de sensibilisation gratuits ou à moindre coût (associations, EPCI, syndicats, TIG ...)
- Un cofinancement à hauteur de 50 % par le dispositif ACTEE – Fonds Chêne
- Un plan de communication soutenu et régulier
- La création d'ateliers en interne animés par les agents départementaux.

📌 « **Ardèche Résilience 2035** » a été conçu pour accompagner la montée en compétence des agents sur les enjeux d'adaptation au changement climatique. Ce jeu sérieux a pour objectif principal de sensibiliser les participants à la notion d'adaptation, en distinguant clairement les concepts d'atténuation et d'adaptation, en expliquant les composantes du risque, et en abordant des notions clés telles que le renoncement et les attachements.



## #2 – LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Action — Les journées de sensibilisation 2025



Une journée de sensibilisation avec la Direction territoriale d'action sociale (DTAS) Centre le 10 octobre 2025

### Action — Informations de proximité au service des agents

La Direction des ressources humaines renforce son engagement en matière d'accompagnement social en proposant à l'ensemble des agents des permanences et journées d'information dédiées. Ces temps d'échange visent à présenter la mise en place de nouveaux dispositifs d'action sociale ainsi qu'à expliquer l'évolution de dispositifs existants, afin d'en faciliter la compréhension et l'appropriation par tous.

Organisées sur cinq sites du territoire, ces permanences favorisent un accès équitable à l'information tout en limitant les déplacements, contribuant ainsi à une démarche plus durable et respectueuse de l'environnement.

Parallèlement, la DRH développe des formats d'information accessibles à distance grâce à la mise à disposition de webinaires, assortis de la possibilité de visionnage en replay. Ce dispositif hybride permet de toucher un public élargi et de s'adapter aux contraintes professionnelles des agents.

Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans la volonté de proposer un service de proximité, inclusif et durable, tout en modernisant les modes de communication interne.

# LE DÉPARTEMENT, **partenaire des territoires durables**

# DÉVELOPPEMENT DE MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

## LES COLLÈGES : ACTEURS MAJEURS

Le Département assure l'entretien, l'équipement, les opérations de réhabilitation et de construction des collèges ainsi que les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement. L'optimisation des conditions d'accueil et de travail est essentielle pour le bien-être et l'épanouissement des jeunes. Elle constitue également un enjeu en matière de prise en compte des déchets.

26

collèges publics (dont 2 cités mixtes), 13 collèges privés

9

établissements gèrent leurs biodéchets en compost autonome (CAE), + 1 par rapport à 2024.

15 250

collégiens

1 154 424

repas servis chaque année

### Action — Une volonté affirmée de consommer local

Le Département affirme son engagement sur le fait de proposer aux collégiens des produits locaux notamment au travers de son marché avec le prestataire D'Ardèche et de Saison SCIC et de son impulsion auprès des collèges pour s'approvisionner localement en denrées alimentaires.



## Action — Structurer une démarche collective de pilotage du gaspillage alimentaire

En 2025, la dynamique engagée autour de l'usage des tables de tri avec pesée se consolide dans l'ensemble des collèges du territoire, marquant une étape décisive vers l'objectif ambitieux de réduire le gaspillage alimentaire à moins de 50 grammes par assiette.

Après une première phase d'équipement généralisé, l'accompagnement des équipes éducatives et techniques a permis une appropriation personnalisée fine de l'outil et une analyse plus régulière et pertinente des données de gaspillage.

Désormais intégrée comme véritable indicateur de pilotage, la pesée quotidienne tend à orienter les actions d'amélioration : ajustement des portions, évolution des menus, sensibilisation renforcée des élèves.

Cette démarche collective et progressive contribue à installer une culture commune d'alimentation durable, tout en consolidant les missions citoyennes confiées aux collégiens. Elle génère des résultats concrets, mesurables et pleinement alignés avec les engagements portés par le Département en matière de réduction des déchets alimentaires.



## Action — Accompagner les équipes de restauration vers une production responsable et éducative

Soutenir les chefs de cuisine dans leurs efforts pour réduire le gaspillage alimentaire constitue un levier essentiel pour améliorer la gestion de la production et renforcer la qualité du service. En les accompagnant dans l'ajustement des quantités, l'optimisation des menus et la valorisation des excédents, il devient possible de concilier performance économique, responsabilité environnementale, et satisfaction des convives.

Dans cette dynamique, le rôle des agents techniques présents au self doit être pleinement reconnu et valorisé. En

les impliquant dans l'éducation au goût et la promotion des produits de saison et locaux, ces professionnels deviennent de véritables relais pédagogiques. Leur proximité avec les usagers leur permet de transmettre des messages clés sur l'alimentation durable, de susciter la curiosité culinaire et d'encourager des choix alimentaires plus éclairés.

En renforçant cette collaboration entre cuisine, service et pédagogie, la restauration collective se positionne comme un acteur engagé et exemplaire au service d'une alimentation responsable, savoureuse et respectueuse de son territoire.

#### Action — Organisation de la commission du Conseil départemental des jeunes sur la réduction des déchets dans les restaurants scolaires

Il s'agit d'une démarche qui s'adresse à tous les collégiens demi-pensionnaires et aux services de restauration collective.

Le Département a proposé à une commission composée de six jeunes élus du CDJ (issus des collèges de Saint-Péray, Tournon-sur-Rhône et Satillieu) de réfléchir à la manière de sensibiliser les collégiens sur le gaspillage alimentaire et le tri des biodéchets. Cette sollicitation avait pour enjeu d'apporter un éclairage du point de vue des jeunes sur la mise en œuvre de la compétence du Département en matière de restauration collective dans les collèges publics. En effet, la mise en application des lois Garot, EGalim et Climat et Résilience implique la réduction du gaspillage

alimentaire, le tri des biodéchets et lorsque cela est possible, le compostage. Les agents départementaux de la restauration collective ont été formés, mais il reste encore à sensibiliser les élèves. L'avancée de cette sensibilisation est variable en fonction des établissements.

Les 6 jeunes ont pu explorer cette thématique, en mesurer les implications, aller dans différents établissements pour constater et capitaliser sur des situations variées, afin de trouver des outils adaptés aux collégiens. Les jeunes élus ont conçu un quiz décalé, une affiche et ont esquissé plusieurs pistes et défis pour les établissements qui souhaitent aller plus loin.

#### Action — Poursuivre le développement du compostage autonome dans les établissements

Le déploiement du compostage autonome dans les établissements scolaires se poursuit progressivement. Après un premier site opérationnel en 2023, sept collèges étaient déjà équipés et fonctionnels en 2024.

La dynamique se maintient en 2025, avec désormais neuf sites engagés dans cette démarche, contribuant à une gestion de proximité des biodéchets et à la sensibilisation des communautés éducatives aux pratiques de réduction et de valorisation des déchets.



#### Action — Poursuite de l'accompagnement des acteurs pour la gestion des biodéchets

Dans une logique de renforcement de la mise en œuvre du compostage au sein des établissements, le tri à la source des biodéchets continue de mobiliser l'ensemble des équipes ainsi que les équipements dédiés, notamment les plateformes de compostage installées dans les cantines, désormais présentes dans l'ensemble des collèges du territoire.

Afin de soutenir la bonne appropriation des pratiques, des temps d'appui et de sensibilisation ont été proposés au fil de l'année pour rappeler les principes du compostage et accompagner les équipes dans la gestion quotidienne

des biodéchets. Plusieurs agents ont ainsi pu bénéficier de temps d'échanges et de pratique permettant de consolider les bases du compostage, d'en redécouvrir les enjeux et de renforcer la maîtrise des gestes de tri au quotidien.

Dans cette dynamique, un effort particulier a également été porté sur la consolidation, la structuration et l'animation du réseau des référents composts au sein des établissements, en lien étroit avec les référents de la collectivité. Cette démarche vise à favoriser le partage de bonnes pratiques, renforcer la coordination entre équipes et garantir la pérennité des actions de gestion de proximité des biodéchets.

# DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉS

En matière de mobilité, le Département inscrit son action territoriale dans un objectif de conciliation entre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Il s'agit de garantir l'accessibilité pour tous, la sécurité, tout en limitant l'empreinte des déplacements.

## Action — Soutien aux infrastructures de déplacements vélos

Par son soutien aux projets d'investissements des intercommunalités (Atout ruralité EPCI), le Département s'engage dans les mobilités douces, à travers l'aménagement d'itinéraires cyclables.

À ce jour, 8 programmes intercommunaux contribuent à ces infrastructures : Communauté de communes du Bassin d'Aubenas, Communauté de communes du Val de Ligne, Communauté de communes du Pays de Beaume-Drobie,

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, Communauté de communes Rhône Crussol et Privas/Aubenas sur l'itinéraire cyclable via le col et le tunnel de l'Escrinet.

**En 2025, une enveloppe de 350 000 € euros a été votée.**

## Action — Aide à l'acquisition de Vélo à assistance électrique (VAE)

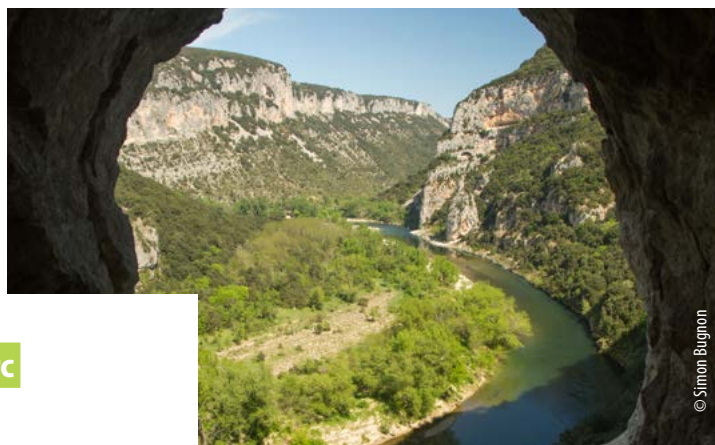
Afin de promouvoir les mobilités alternatives et plus particulièrement la pratique du vélo dans les déplacements quotidiens, le Département de l'Ardèche s'est engagé cette année encore à aider les Ardéchoises et Ardéchois à acquérir un VAE.

Cette aide plafonnée à 200 € par particulier est attribuée à hauteur de 10 % du prix d'achat sans qu'il ne dépasse 3 000 € et que le matériel, neuf ou d'occasion, soit acheté chez un vélociste partenaire ardéchois.

En 2025, une enveloppe de 199 681 € a permis d'accompagner 1 129 demandeurs.



# PRÉSERVATION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



## Action — OGS Combe d'Arc 2014-2026

- ▾ Un projet à 11,84 M€ HT dont 5,2 M€ investis par le Département.
- ▾ Les partenaires sont l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, le Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA).
- ▾ 4 orientations :
  - Rouvrir le paysage.
  - Maîtriser les impacts de la fréquentation.
  - Requalifier les entrées du site.
  - Donner du sens à la visite.

Un cœur de site transformé par des opérations d'aménagement et de désaménagement afin de sécuriser les déplacements piétons, faciliter la découverte et l'accueil et redonner la place qu'il mérite au paysage du méandre.

Ainsi, la plage aval du Pont d'Arc fut renaturée et une liaison piétonne sécurisée (maîtrise d'ouvrage CD07) consistant à désaménager les installations héritées de l'ancien camping, créée. Les terrains ont été remodelés afin de retrouver un profil plus naturel, remis en prairie et transformés en un espace public ouvert. Le site a également été équipé de

toilettes sèches, d'un arrêt pour la navette du Pont d'Arc, de stationnements pour les vélos et de cheminements doux permettant de rejoindre la plage aval, désormais librement accessible au public.

La promenade du méandre a permis de relier, par le cœur de la Combe d'Arc, les secteurs amont et aval du site. Une liaison piétonne sécurisée le long de la route départementale a également été mise service afin d'améliorer les déplacements des visiteurs et de faciliter la gestion des flux.

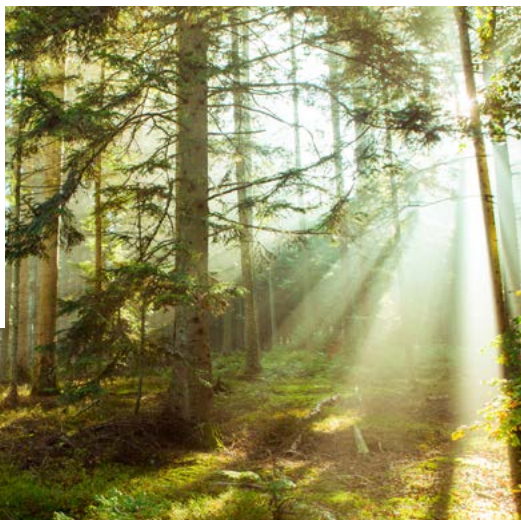
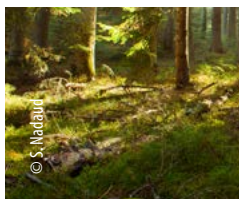
### PERSPECTIVE 2026

**Le site s'est doté d'un plan de gestion à 5 ans (2026-2030) établissant les rôles et secteurs d'intervention des partenaires. La Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche assurera l'animation du plan de gestion. La finalisation des travaux de la Combe d'Arc et la mise en place d'une gestion durable du site ouvrent la voie à la candidature du territoire à la labellisation Grand Site de France.**

## Action — Plan 10 000 arbres

Lancé en 2023, ce plan prévoit de reboiser les forêts ardéchoises après les incendies de 2022 en s'engageant à planter 10 000 arbres.

En 2025, la Fondation du patrimoine a décerné la 3<sup>e</sup> place du prix public Rhône-Alpes pour ce projet.



## Action — Défense des forêts contre les incendies

La protection des forêts ardéchoises contre les incendies est une des priorités du plan « Forêts-Bois 2024-2028 » ; dans cette logique les forestiers sapeurs assurent l'entretien des ouvrages de DFCI, mais aussi la surveillance des massifs forestiers ainsi que l'intervention sur les feux durant l'été.

Pour 2025 des actions supplémentaires ont été engagées afin d'améliorer la prévention des incendies dans les massifs forestiers :

- ↳ Gestion durable des ressources en eau : maintien opérationnel des 160 réserves d'eau destinées à l'extinction des incendies de forêts.
- ↳ Acquisition de matériel financé dans le cadre du Fonds vert 2024.
- ↳ Un camion 4x4 poly-benne pour rendre plus autonomes les déplacements du robot débroussaillier financé au Fonds vert 2023.

↳ Acquisition de matériels financés dans le cadre de l'appel à projet DFCI du ministère de l'Agriculture :

- Acquisition et implantation de 3 nouvelles citernes DFCI d'une capacité de 60 m<sup>3</sup> chacune, placées le long des routes départementales et à proximité des massifs forestiers.
- Acquisition de lots de matériels incendie et d'équipements de sécurité pour les interventions feux de forêts.

### PERSPECTIVE 2026

- ▶ Acquisition d'une berce brûlages dirigés (module interchangeable à placer sur le camion poly-benne) cofinancé dans le cadre du Fonds vert 2025.
- ▶ Approbation par le préfet du Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie (PDPFCI), pour la période 2026-2035 et mise en œuvre par l'ensemble des intervenants.



Camion 4x4 poly-benne  
Citerne DFCI

#### Action — Mise en place de cinq brigades d'écogardes

La seconde campagne de brigades d'écogardes, mieux anticipée, a permis à cinq collectivités coordinatrices d'ENS de recruter chacune un binôme. Ces équipes sont intervenues sur huit sites : les ENS Beaume-Drobie, Vallée de l'Ardèche, Gorges de l'Ardèche et Crussol-Soyons, ainsi que quatre sites animés en 2025 par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : ENS Bois de Païolive, ENS Gagnière et Abeau, ENS Tanargue et ENS Montselgues.

En début de saison estivale, le Département a organisé une journée de formation et de coordination. Cette rencontre a réuni les écogardes et les animateurs de sites, ainsi que plusieurs acteurs intervenant sur ces territoires : guides nature randonnée du secteur ENS Mézenc-Gerbier, sensibilisateurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, chargées de mission Natura 2000, deux écogardes de l'EPTB Ardèche et l'Agence de développement touristique de l'Ardèche.



Cette démarche a favorisé le partage d'informations, la coordination des interventions et l'harmonisation des messages de sensibilisation auprès du public. Sur les sites où ils sont présents, les écogardes ont contacté plus de 18 000 personnes en 2025.

#### Action — Organisation d'un séminaire sur le partage de la ressource en eau

Dans le cadre du Plan départemental en faveur de l'eau, le service Eau a organisé huit événements de sensibilisation (webinaires, visites, séminaire et ateliers) sur différentes thématiques de l'eau.

Au total, ce sont 116 personnes (élu, institutionnels et acteurs locaux) qui ont bénéficié des événements. Ici, le séminaire et l'atelier au pôle de Bésignoles, consacrés au partage de la ressource et à la réduction des tensions qui ont accueilli près de 60 personnes.



# CULTURE, SPORT JEUNESSE : LEVIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Action — Favoriser l'accès à la culture et au sport

Un « Labo festivals et résilience » s'est tenu le 4 juin, réunissant une quinzaine de participants. Il a été animé par l'équipe du service Culture – Jeunesse, accompagnée de nos partenaires de l'ADT et du PNR. L'objectif de cette rencontre était de partager les pratiques, d'identifier les démarches déjà engagées par les acteurs du territoire et de recueillir leurs besoins pour amorcer ou renforcer leurs actions en matière de résilience. Plusieurs pistes de travail en ressortent :

- ↳ Un besoin de s'informer pour mieux sensibiliser (équipes, bénévoles, publics).

- ↳ L'envie de partager des pratiques.
- ↳ La nécessité de mutualiser des ressources, notamment locales, ainsi que des outils dont la mise à jour du guide « Évènementiels ».
- ↳ Le besoin d'un accompagnement personnalisé pour réaliser un diagnostic, construire un plan d'actions, en assurer le suivi et l'évaluation.

Ces éléments constituent une base solide pour définir les prochaines étapes du travail collectif autour de la résilience des festivals et événements du territoire.

## Action — Accompagnement financier des acteurs associatifs intervenant sur des thématiques du développement durable

Le service vie associative, nouvellement créé, assure une coordination du suivi administratif et financier de la direction notamment pour l'attribution de subventions. En 2025, une nouvelle action spécifique d'accompagnement a été mise en place :

- ↳ 9 associations intervenant sur la thématique développement durable pour un montant de 47 980 €.
- ↳ 12 associations locales liées à la chasse et à la pêche pour un montant de 4 600 € d'aides annuelles.

**Exemple :** Financement de l'association Pignon libre et bicyclart et notamment de ses actions qui ont pour ambition de proposer des ateliers participatifs de l'utilisation du vélo et son recyclage, de démocratiser la mobilité douce, le faire soi-même et la réparation.



#### Les équipements départementaux

##### ↳ MuséAl

Les vacances de printemps sont l'occasion de profiter des 20 hectares du site archéologique sous l'angle naturaliste. MuséAl reçoit ainsi le public par petits groupes d'une douzaine de participants afin de collecter tiges et feuilles au gré de la visite, afin de réaliser un herbier. De retour au musée, le visiteur apprend la technique du cyanotype, une technique de photographie ancienne qui, par imprégnation puis ensoleillement de papier photosensible, fait apparaître du bleu cyan dans tous les endroits de la feuille non recouverts par un végétal. L'occasion de se former à la biodiversité végétale et à une technique artistique centenaire dans un cadre bucolique !



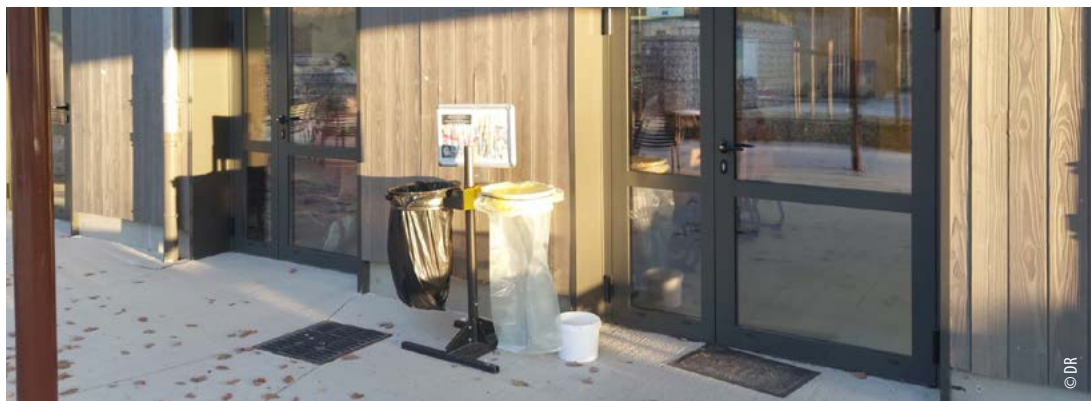
##### ↳ L'Espace Découvertes Ardèche (EDA)

#### L'accueil de formation

Dans le cadre du Plan d'action énergie climat du Département, l'EDA a engagé plusieurs actions concrètes en 2025 afin de réduire son impact environnemental et d'être plus résilient, notamment autour de l'alimentation et de la gestion des déchets. Les équipes ont ainsi été sensibilisées au tri, à la limitation des produits emballés lors des repas et à la valorisation des biodéchets. Des agents ont également été formés au compostage, développant ainsi la sensibilisation des résidents à ce sujet. À l'automne, le site a, par ailleurs, accueilli un événement visant à valoriser l'ensemble des référents compost de la collectivité.

#### Des infographies pour encourager les éco-gestes au quotidien

Afin de sensibiliser les résidents aux actions environnementales, plusieurs infographies pédagogiques rappelant les bons gestes à adopter ont été installées dans les chambres et les bâtiments. Dans chaque salle de bain, des panneaux invitent par exemple à limiter la durée de la douche à cinq minutes en adoptant des étapes simples : se mouiller, couper l'eau pour se savonner, puis se rincer, afin de réduire la consommation d'eau. D'autres affichages expliquent également comment gérer l'ouverture des volets et des fenêtres selon les périodes chaudes ou froides pour mieux conserver la fraîcheur ou la chaleur.



# SANTÉ, SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET COHÉSION SOCIALE

## Protéger les plus fragiles

### Action — Renforcer la prévention auprès des séniors

Les journées dédiées aux séniors jouent un rôle essentiel dans la promotion et la prévention en santé. Elles permettent au travers de bons gestes et d'une bonne hygiène de vie, de réduire le recours à des prises en charge aigües et curatives, particulièrement coûteuses et difficilement accessibles dans un contexte de désertification médicale et de tension accrue des organisations de santé.

Ces actions de prévention ont également été abordées lors de la journée "Parlons Handicap" du 5 novembre 2025.



### Action — Poursuivre la prise en charge du transport des élèves en situation de handicap

Le Département affirme son engagement dans l'accompagnement des plus fragiles en conservant la compétence du transport des élèves en situation de handicap. C'est plus de 6 M€ consacrés à cette politique publique sur 3 ans.

### Action — Promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap

Dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la matinée du 21 novembre 2025, organisée au CMS d'Annonay en collaboration avec la Mission locale, a été entièrement consacrée à l'emploi des personnes en situation de handicap. Destinée aux entreprises du bassin, cette initiative partenariale et collaborative a mobilisé l'ensemble des opérateurs de l'emploi. Grâce à une animation sous forme d'ateliers thématiques, elle a permis de proposer des solutions concrètes, opérationnelles et rapidement applicables aux besoins du territoire.

### #3 – LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE DES TERRITOIRES DURABLES



#### Action — Journée « Parlons handicap » en novembre 2025

Cette journée a permis d'accueillir plus de 120 participants à l'Hôtel du Département, principalement gestionnaires d'établissements et services, associations œuvrant pour la pratique du sport adapté aux personnes en situation de handicap, mais aussi partenaires institutionnels (Éducation nationale, ARS, État...).

La journée s'est articulée autour de quatre temps forts :

- Tables rondes le matin portant sur les handicaps invisibles et l'inclusion portant sur :
  - Le handicap psychique ;
  - L'accessibilité de la justice aux personnes en situation de handicap ;
  - Le handicap dans l'inter-culturalité ;
  - La haute qualité d'usage des espaces de vie.
- Des ateliers d'interconnaissances avec pour objectif la création d'une cartographie des acteurs ardéchois œuvrant pour l'accompagnement et l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- La présentation de Handiapason, plateforme de collaboration collective.
- La présentation du projet PARI porté par l'ADAPEI de l'Ardèche et le CERMOSEM, recherche action permettant d'accompagner les associations sportives dans l'inclusion de personnes en situation de handicap aux pratiques sportives.

Une démonstration de la pratique de vélos adaptés a permis aux participants de s'essayer à différentes pratiques cyclistes, avec l'accompagnement du comité Handisport.

#### Action — Maraudes handicap au sein des services

Dans le cadre de la Semaine du Handicap, organisée du 17 au 21 novembre, les agents de prévention du Service vie au travail ont mené une action de proximité sous forme de maraudes au sein des différents services.

L'objectif de cette démarche était d'aller directement à la rencontre des agents afin de sensibiliser à la thématique du handicap, d'encourager les échanges et de favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés à l'inclusion professionnelle.

Au fil de leurs passages dans les unités de travail, les agents de prévention ont pu diffuser des informations essentielles, répondre aux questions des équipes et promouvoir les bonnes pratiques permettant de faciliter l'accueil, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Cette action de terrain, menée au plus près des agents, s'inscrit pleinement dans une dynamique de développement durable social, en renforçant la culture interne d'inclusion et en contribuant à l'amélioration continue des conditions de travail pour toutes et tous.

## Action — Prévention renforcée des risques liés aux nuisibles lors des interventions

En 2025, face à l'augmentation des situations d'exposition aux punaises de lit lors des visites à domicile et à la montée des inquiétudes des équipes, un travail transversal a été engagé pour sécuriser les agents et les usagers.

Ce travail a abouti à l'élaboration d'un protocole de prévention du risque d'exposition aux nuisibles, coconstruit avec les DTAS et le Service vie au travail.

Le protocole encadre les pratiques avant, pendant et après les visites, définit un kit de protection standardisé et décrit les procédures de signalement et d'intervention en cas de suspicion ou de présence avérée, que ce soit au domicile, en CMS ou dans les véhicules de service.

Cette démarche vise à réduire les risques sanitaires, harmoniser les pratiques et renforcer la culture de prévention au sein des équipes.



## Action — Poursuite du bonus seniors

En 2025 :

- 1591 Bonus accordés pour la participation à des activités sportives au sein de clubs ardéchois ;
- 800 appels téléphoniques ;
- 800 mails d'usagers ;
- 78 rendez-vous en présentiel pour accompagner les demandes.

## Action — Activation et mobilisation de la Cellule canicule

L'année 2025 a permis la remise en fonctionnement de la Cellule vigilance canicule du 15 mai au 15 septembre 2025 afin de prévenir les risques liés au réchauffement climatique et diffuser de bonnes pratiques :

- 10 000 livrets et flyers ont été distribués ;
- 306 présentations et interventions en mairies et CCAS ;
- 160 usagers suivis, 1 000 appels de suivi téléphonique ;
- 50 visites à domicile.

Les agents de cette cellule se sont également mobilisés pour accompagner les usagers dans leurs demandes de Bonus Séniors.



### #3 – LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE DES TERRITOIRES DURABLES



#### Action — Mise en œuvre du plan départemental de lutte contre les moustiques

L'année 2025 a été marquée par une mobilisation importante en matière de lutte contre les moustiques. Le plan, adopté en juin 2024, s'articulait autour de trois axes stratégiques majeurs :

- Des actions de formations et de conseils auprès des communes.
- Une importante campagne de communication incluant des expositions et des actions de sensibilisation auprès des collégiens.
- Des actions de prévention et de réduction des gîtes larvaires sur les sites départementaux.

28 communes ont participé aux différentes formations organisées par l'EIRAD (Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication) soit environ 51 personnes formées désormais en capacité de relayer et de mettre en œuvre les bonnes pratiques de lutte.

De multiples actions de communication (articles internes et externes, expositions, flyers, page dédiée sur le site internet...) ont été réalisées.

Enfin, plus de 75 sites départementaux ont également été audités avec plus de 150 incidents signalés potentiellement comme des gîtes larvaires.



#### PERSPECTIVE 2026

- Poursuite du plan moustique jusqu'en 2028.
- Organisation de nouvelles sessions de formation à destination des communes.



#### Action — Poursuite du Bonus collégiens

En 2025, le Département réaffirme son engagement à soutenir les collégiens ardéchois. Ce sont 5 184 dossiers déposés sur la plateforme collégiens.ardeche.fr pour l'obtention d'un bonus pouvant aller de 60 à 120 €.



# ANNEXES

# LEXIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Aléa climatique

Un aléa est un phénomène naturel susceptible d'entraîner des dommages aux écosystèmes et aux sociétés humaines. Ouragans, vagues de chaleurs, sécheresses, submersions figurent parmi ces aléas.

## Anthropique

Dû à l'existence et à la présence d'humains.

## Attachements

Liens affectifs, culturels ou économiques qui unissent les individus ou les communautés à un lieu, un mode de vie ou des pratiques, influençant les choix d'adaptation face au changement climatique.

## Biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. La biodiversité forme le maillage de vie indispensable à l'Homme pour ses besoins primaires (oxygène, nourriture et eau potable).

## Changement climatique

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) définit le changement climatique comme une modification durable du climat à l'échelle planétaire qui vient s'ajouter à la variabilité naturelle du climat couvert au cours de périodes comparables.

## ADEME

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

## BEGES

Bilan des émissions de gaz à effet de serre.

## PAEC

Plan d'action énergie climat, c'est le nom donné au plan de transition réglementaire du Département de l'Ardèche.

## GES

Gaz à effet de serre. Les 3 GES anthropiques les plus importants sont le CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone), le CH<sub>4</sub> (méthane) et le N<sub>2</sub>O (protoxyde d'azote). La vapeur d'eau (H<sub>2</sub>O) est le GES le plus important de tous, mais l'humanité en émet en quantité négligeable au regard des quantités présentes dans l'atmosphère.

## GIEC

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

## Maladaptation

Stratégie ou mesure censée réduire la vulnérabilité au changement climatique mais qui, en réalité, augmente les risques ou crée des effets négatifs à long terme pour les populations, les écosystèmes ou l'économie.

## Mobilité active

Mobilité nécessitant un effort physique de la personne qui l'utilise. La marche et le vélo en sont les principaux exemples.

## PNACC

Plan national d'adaptation au changement climatique. Le PNACC-3, publié le 10 mars 2025, fixe 52 mesures et plus de 200 actions pour préparer la France à un réchauffement d'environ +4 °C d'ici 2100.

## Renoncement

Décision d'abandonner certaines activités, infrastructures ou territoires jugés trop vulnérables ou coûteux à maintenir face aux impacts du changement climatique, afin de réduire les risques et les pertes.

## Résilience

Capacité d'un écosystème, d'un biotope ou d'un groupe d'individus (population, espèce) à se rétablir après une perturbation extérieure (incendie, tempête, défrichement...).

## Risque climatique

Un risque correspond à la concordance d'un aléa (ex : tempête, canicule, sécheresse), d'une situation d'exposition (présence de sociétés ou d'écosystèmes sur le lieu de l'aléa) et d'une situation de vulnérabilité (incapacité des populations/écosystèmes à résister à l'aléa puis à s'en rétablir). Il est possible de réduire le risque climatique en diminuant la vulnérabilité et l'exposition, et ce même avec des aléas climatiques croissants.

## SPASER

Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables.

## VAE

Vélo à assistance électrique.

## VFE

Véhicule à faibles émissions.

## Vulnérabilité

Propension ou prédisposition à subir des dommages. La vulnérabilité englobe divers concepts ou éléments, notamment les notions de sensibilité ou de fragilité et l'incapacité de faire face et de s'adapter.



**Ardèche**<sup>07</sup>  
**LE DÉPARTEMENT**

---

Hôtel du Département - 82 boulevard de la Chaumette  
BP 737 - 07007 Privas cedex - Tél. 04 75 66 77 07

[ardeche.fr](http://ardeche.fr)